



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/198

Approbation de la gratuité des animations proposées par le musée Henri Malartre dans le cadre de l'édition 2020 de la Fête de la Science du 2 au 12 octobre 2020

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme VIDAL Chloë

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 30 SEPTEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 2 OCTOBRE 2020
DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 OCTOBRE 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme BRUVIER HAMM Pauline

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. LUNGENSTRASS (pouvoir à Mme DUBOT), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme GEORGEL), M. LEVY (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/198 - APPROBATION DE LA GRATUITÉ DES ANIMATIONS PROPOSÉES PAR LE MUSÉE HENRI MALARTRE DANS LE CADRE DE L'ÉDITION 2020 DE LA FÊTE DE LA SCIENCE DU 2 AU 12 OCTOBRE 2020 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Créée en 1991 par le ministère chargé de la recherche, la Fête de la science est le rendez-vous incontournable de tous les publics : familles, scolaires, étudiants, curieux, sceptiques ou passionnés de sciences. Plus de 3 000 événements gratuits sont organisés dans toute la France, animations, expositions, débats, initiatives scientifiques gratuites, inventives et ludiques, portes ouvertes de laboratoires...

L'édition 2019 a accueilli plus de 50 800 visiteurs dont près de 13 000 scolaires sur le territoire de la région Auvergne Rhône-Alpes. Le thème de l'édition 2020 est « *Quelle relation entre l'Homme et la nature* ».

Comme les années précédentes, le musée de l'Automobile Henri Malartre souhaite s'associer à cette manifestation de plus en plus plébiscitée par le public.

Conformément au règlement de la Fête de la Science, la participation de chaque partenaire est conditionnée au fait de proposer au public des animations gratuites.

Dans le cadre de cette manifestation le musée de l'Automobile Henri Malartre souhaite proposer une animation spécifique à destination des groupes scolaires (lycée): *Quel véhicule pour demain ?*

« *Cette année, retour vers le futur, pourquoi ne pas échanger sur l'intelligence artificielle dans les transports au milieu de voitures ayant marqué l'histoire ?*

Après avoir « joué à débattre » en classe, grâce aux ressources de l'Arbre des Connaissances (jeux de rôles conçus par l'association de chercheurs), les élèves et leur professeur sont invités au musée afin de le visiter pour nourrir leur réflexion en se confrontant aux débuts de la mobilité motorisée... Ils pourront, ensuite, au musée, échanger directement avec un chercheur pour faire suite à leurs débats sur les innovations dans la vie quotidienne. »

La participation à cette manifestation nationale permettra au musée de l'Automobile Henri Malartre :

- de communiquer sur ses programmes d'animations (scolaires et familiales) et de se faire connaître auprès des publics scolaires (notamment les lycées) et familles ;
- d'apparaître dans les documents de communication nationaux de la manifestation ;
- de positionner le musée de l'Automobile Henri Malartre sur le territoire comme un acteur de la culture scientifique et technique.

En conséquence, je vous propose d'accorder la gratuité à tous les participants des animations spécifiques proposées par le musée Malartre dans le cadre de la Fête de la science du 02 au 12 octobre 2020.

Les autres animations du musée restent soumises aux tarifs en vigueur.

Vu la délibération Conseil municipal n° 2016-2641 du 16 décembre 2016 ;

Où l'avis de la commission **Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante** ;

DELIBERE

La gratuité des animations accordées dans le cadre de la fête de la Science du 2 au 12 octobre 2020 est approuvée, par dérogation à la délibération n° 2016-2641 du 16 décembre 2016.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nathalie PERRIN-GILBERT